

Cahiers du CRISES
Collection Études théoriques

No: **ET9002**

**Néo-fordisme et néo-étatisme:
la convergence anti-démocratique**

Paul R. Bélanger

1990

Présentation

Ce texte a été écrit en 1968 pour une présentation au colloque international : Pouvoir politique et économie mondiale tenu à l'université Laval. Il devrait faire partie d'un recueil qui n'a pas dépassé le stade de projet. Il est présenté id sans aucune modification.

TABLES DES MATIÈRES

1. Question de méthode.....	4
2. La croissance : un triple compromis.....	8
2.1 La négociation collective.....	9
2.2 Les gestions étatiques des services publics	13
2.3 L'Etat et les usagers	18
3. Les stratégies des organisations ouvrières.....	22
3.1 Les stratégies du syndicalisme : le repli et la concertation	24
3.2 Les stratégies des mouvements sociaux	29
Conclusion.....	32

1. Question de méthode

L'examen des stratégies du mouvement ouvrier et populaire dans les rapports entre pouvoir politique national et mondialisation de l'économie exige quelques remarques préliminaires afin de bien situer notre champ d'intervention.

Dans le débat opposant la tendance unificatrice engendrée par l'internationalisation du capital et les modalités nationales spécifiques de constitution du rapport salarial, les stratégies du mouvement ouvrier sont généralement considérées comme contribuant à la spécificité nationale. En particulier les organisations syndicales par leur histoire, leurs idéologies, leur poids dans les rapports sociaux, contribuent à façonner des systèmes de relations industrielles et des politiques sociales relativement hétérogènes au sein du monde capitaliste (Freyssinet: 1983, Corial: 1982). La démarche consisterait alors à montrer comment ces formes spécifiques interviennent dans les stratégies de localisation internationale du capital, et dans la généralisation de normes internationales homogènes de production, de consommation et de gestion, ou à l'inverse, dans le blocage de leur diffusion. Plus encore, il faudrait analyser l'influence du mouvement ouvrier et du mouvement populaire sur la forme de l'État, sur les politiques industrielles et sur le rôle de l'Etat par rapport à la logique unificatrice du capital (Breton: 1983).

Cette démarche, toute cohérente et nécessaire soit-elle, n'a pas encore son expression théorique tellement les champs d'étude ont été traditionnellement

parcellisés et isolés les uns des autres. Ce n'est que dans des études récentes que le procès de travail, le mouvement ouvrier et les systèmes de relations industrielles ont été analysés conjointement avec l'intervention de l'État dans la distribution du revenu et l'accumulation du capital; en particulier dans la théorie de la régulation, l'objectif consiste à caractériser chacun de ces aspects selon les périodes historiques (Aglietta: 1976; Boyer: 1979). L'hypothèse centrale de la théorie de la régulation veut en effet que des rapports réciproques et spécifiés peuvent être établis, pour des périodes historiques données, entre les modalités d'accumulation du capital d'une part, et les formes institutionnelles induites des rapports de classes capital-travail d'autre part (Coriat: 1982). Ainsi se développe une approche mieux intégrée qui a permis, entre autres, de mieux saisir la nature des crises et tout particulièrement les conditions de passage d'une période à l'autre.

Cependant, cette problématique, précisément parce qu'elle a démontré que, dans les périodes précédentes, de nouveaux procès de travail et de nouvelles institutions socio-politiques ont assuré la reprise de l'accumulation du capital et la sortie des crises, met nettement l'accent aujourd'hui sur les conditions en voie d'émergence d'une nouvelle relance, c'est-à-dire sur les conditions de la reproduction : tout en affirmant que toute issue de crise renvoie, en dernière instance, aux luttes sociales (Boyer: 1983). Ainsi se dessinerait actuellement une nouvelle figure des rapports sociaux, le néo-fordisme, qui sous ses diverses facettes de recomposition de l'organisation du travail et de la gestion de la force du travail, de l'automatisation et du réaménagement de la division internationale du travail, permettrait un redressement durable du profit et la relance de l'accumulation

(Aglietta: 1976). Les tendances structurelles seraient à ce point lourdes et déterminantes que l'analyse d'alternatives apparaîtrait comme un exercice purement académique; et les théoriciens de la régulation rappellent que, malgré les analyses de Durkheim sur la forme anémique de la division du travail, la logique de maturation du capitalisme n'en a pas moins triomphé sans renversement des tendances, même sans infléchissement significatif (Boyer: 1963).

L'histoire récente du capitalisme invite en effet à la prudence dans l'étude des alternatives et de leurs effets. Cependant, il faut rappeler avec tout autant d'insistance que pour les théoriciens de la régulation eux-mêmes, la crise actuelle prend son origine dans les luttes ouvrières contre une forme d'organisation du travail, et que si toute forme sociale est le résultat institutionnalisé de "trouvailles" de tentatives diverses, d'essais et d'erreurs (Lipietz: 1983), il est nécessaire de rappeler les "trouvailles" du mouvement ouvrier qui pourraient, peut-être, infléchir la logique structurelle dominante.

De plus, la problématique de la régulation, et cela constitue une seconde limite, considère l'Etat sous l'angle exclusif de redistributeur de revenu, de régulateur de la croissance par le salaire indirect. Tout le champ de l'Etat comme organisateur et gestionnaire des formes de consommation, comme quasi-entrepreneur des services collectifs, bref tout le champ où se développent aussi des luttes sociales autour de la domination de l'Etat sur le tissu social (Maheu: 1983) et les modes de vie (Granou: 1974) se trouve ainsi négligé; comme si ce qu'il est convenu d'appeler les mouvements sociaux, parce qu'étudiés jusqu'ici surtout dans

le cadre d'une problématique de la société post-industrielle (Touraine: 1969), n'avaient pas leur place dans les rapports sociaux en voie de recomposition à l'occasion de la crise actuelle.

A moins de penser que là aussi, c'est-à-dire dans le domaine de la consommation collective comme dans celui de la production, la reproduction serait assurée sous l'emprise des tendances structurelles lourdes, que la réorganisation d'ensemble de la société se réaliserait sur le mode du néo-étatisme, c'est-à-dire du renforcement de l'intégration sociale par une pénétration croissante de l'Etat technocratique dans la société civile par les mécanismes de la décentralisation et de la participation (Garnier: 1979; Godbout: 1983). Si tel était le cas, l'examen des alternatives ouvrière et populaire ne consisterait qu'à montrer comment les résistances et les luttes sociales sont réinsérées dans la logique du pouvoir pour donner une couleur nationale aux formes sociales universelles de domination.

Ces précisions et mises en garde étant faites, notre objet est de présenter les contre-tendances, les alternatives issues des organisations ouvrières et populaires. Après un bref rappel des revendications économiques et sociales liées étroitement aux origines de la présente crise, nous rendons compte des diverses stratégies actuelles du mouvement ouvrier et populaire au Québec, en faisant ressortir une possible convergence sur un niveau particulier des luttes de classes: celui de la démocratie. Si les restructurations constituent encore des enjeux, cette perspective pourrait permettre un détournement du sens inscrit dans les tendances structurelles lourdes.

2. La croissance: un triple compromis

La croissance des années d'après-guerre est attribuable à l'implantation progressive d'un nouveau rapport salarial, le fordisme, qui transforme radicalement les conditions de travail et de vie¹. En effet, la mise à la chaîne de la force de travail accroît la productivité du travail à un point tel que s'accroissent tout à la fois la rentabilité du capital et le salaire ouvrier, permettant ainsi à la classe ouvrière d'entrer dans la consommation de masse (Aglietta: 1976, Coriat: 1979; Boyer: 1978). Cet arrimage de la production et de la consommation de masse exige des procédures et institutions de régulation car non seulement le salaire doit être gagné, mais aussi il doit être dépensé, il dort être régulier et il doit être proportionnel afin de correspondre et de s'adapter au flot croissant de marchandises (Lipietz: 1983; Granou: 1972). Les normes de productions et les normes de consommation sont donc modifiées conjointement mais à la suite de compromis de classes que représentent le régime de négociation collective et la redistribution par l'État d'un salaire indirect.

¹ Robert Boyer (1979) définit ainsi le rapport salarial: l'ensemble des conditions qui régissent l'usage et la reproduction de la force de travail: organisation du procès de travail, mobilité de la force de travail, formation et utilisation du revenu salarial

2.1 La négociation collective

Il n'est pas sans importance de rappeler que le régime de négociation collective constitue l'une des formes structurelles les plus essentielles à la régulation du capitalisme contemporain (Aglietta: 1976; Granou, Baron, Biliaudot: 1979). En effet, après des luttes intenses pour briser la capacité de résistance des syndicats (Coriat: 1979), s'est imposé un compromis entre érections patronales et organisations ouvrières qui accordait à la direction toute latitude dans la gestion de l'organisation du travail et de la production, et aux syndicats la gestion de l'organisation du travail et de la production, et aux syndicats la capacité de veiller à ce que le revenu ouvrier bénéficie des gains de productivité et compense l'inflation. Ainsi se trouvait liée production et consommation, mais aussi reconnue juridiquement la séparation entre conception et exécution que le taylorisme avait introduite (Piore: 1982; Braverman: 1974). Le salaire devenait l'équivalent général pour toutes les formes d'agression: danger, monotonie, pollution, changements technologiques, discipline de travail, que les systèmes d'évaluation des tâches et les échelles de salaire sanctionnent (Piore: 1983). Toujours à l'intérieur de rapports sociaux où tous les moyens sont utilisés par le patronat pour imposer son mode de produire et son modèle d'organisation du travail, les luttes contre la rationalisation effrénée du travail se dissipent peu à peu et les syndicats en viennent à considérer la technologie et l'organisation disciplinaire du travail comme des instruments neutres et naturels d'une gestion

scientifique synonyme de progrès². Le modèle productiviste est alors légitimé, le despotisme d'usine apparaît non plus comme un rapport social mais comme une nécessité technique³ (Gorz: 1974; Sabattini:1977).

Le compromis instauré progressivement consiste donc à réduire les objectifs du mouvement ouvrier au domaine salarial, et à assurer la domination du capital sur les lieux de production (Gintis et Bowles: 1983). Et sur une forte demande de hausse du niveau de vie se tisse ainsi un appareil de production centralisé et autoritaire. Plus la demande est forte, plus la technologie et la discipline se généralisent et se raffinent pour maintenir la croissance des gains de productivité.

Ce modèle d'organisation du travail trouve ces limites vers la fin des années '60. Le ralentissement de la productivité qui se manifeste alors, indique un épuisement des diverses modalités qui en étaient à son origine: parcellisation, renforcement de la discipline, rythme de la chaîne de montage, travail de nuit, etc. (Granou, Baron, Billaudot: 1979), l'accumulation du capital est bloquée, tout au moins dans son rythme.

² Pour certains, la cristallisation des positions respectives des salariés et des entreprises intervient dès les années 1920 (RibeilM 983; Boyen 1963)

³ Des idéologies différentes ont pu articuler ce processus de légitimation: là le développement rationnel des forces productives ailleurs la planification rationnelle et scientifique de la société; voir les critiques de Coriat:1976; et Marcuse: 1968

Mais surtout, la crise se manifeste par le durcissement des luttes dans la production et par la remise en question du compromis élaboré par les syndicats et le patronat. La résistance ouvrière à la déqualification et à l'autoritarisme se manifeste sur les lieux de production mêmes et prend plusieurs formes. Sur le plan individuel; absentéisme, rotation de personnel, défauts de fabrication, recrutement difficile et même sabotage (Piquon et Ouerzola: 1974; Beaud: 1981). La résistance est aussi collective car les grèves spontanées augmentent dans la plupart des pays du capitalisme avancé (Aglietta: 1976; Codât: 1979) et portent moins sur les salaires que sur le contenu du travail, la discipline, les conditions de santé et sécurité, les changements technologiques (Debousy: 1963; Lauret et Richter: 1983) et même sur un contrôle ouvrier accrue et le rapport de forces en a limité l'efficacité (Pignon et Ouerzola: 1974; Debousy: 1963). Toutes ces formes de luttes semblent indiquer que la dépossession du salarié du contrôle sur son travail ne pouvait pas être échangée contre un niveau de vie, tout au moins de façon durable et sans renouvellement de l'organisation du travail. D'où la recherche par le patronat de nouvelles formes d'organisation du travail et de gestion de la main-d'œuvre pour surmonter les obstacles qui sont de deux ordres: le rendement et la satisfaction au travail.

Mais dans l'immédiat, cet arrêt de la croissance, lié à l'épuisement des gains de productivité, à la crise de l'organisation du travail, mais aussi à la relative stabilité des salaires et de l'emploi obtenue par la négociation collective, entraîne une attaque frontale sur le pouvoir d'achat des salariés et sur l'emploi (Aglietta; 1976; Dostaler: 1983). La forte résistance des salariés ébranle le mécanisme décentralisé de négociation collective et suscite une intervention croissante de l'État sous formes

de normes salariales ou d'imposition de mécanismes nouveaux de gestion de conflits comme dans le cas de la santé-sécurité au travail.

Ce bref rappel de la crise du fordisme invite à souligner l'importance du refus du travail monotone et déqualifié dans le déclenchement même de la crise. L'absentéisme et les autres formes de résistance manifestent le profond mécontentement des salariés de la production. L'extrême parcellisation des tâches combinée à un contrôle hiérarchique autoritaire sont les principaux objets de ce mécontentement qui se traduit par un nouveau militantisme ouvrier dans presque tous les pays du capitalisme avancé. Certaines stratégies patronales ont pris acte de ce phénomène et ont proposé des modalités plus souples d'organisation du travail afin de réconcilier les ouvriers avec le travail (SHEW: 1973; Gorz: 1974; Durand: 1978). Nous examinerons plus loin les stratégies syndicales. Il faut d'abord esquisser la place des salariés des services publics dans les luttes sociales et le rôle de l'Etat comme producteur de biens collectifs. Car au Québec, et ces observations nous rapprocheront du spécifique évoqué plus haut, la crise économique et sociale a davantage pris la figure d'une crise de l'Etat tout au moins si on accepte comme indices les grèves et mobilisations collectives. La structure industrielle du Québec et les fonctions imparties à l'Etat québécois dans le régime fédéral font que le poids des salariés du secteur public dans les rapports sociaux est considérable, et tout particulièrement la forme de compromis qui s'y est élaborée.

2.2 Les gestion étatique des services publics

Si l'Etat a généralisé les procédures de négociations collectives qui ont permis une relative stabilité des conflits sociaux sous la forme d'un compromis propice à une croissance économique soutenue, il a aussi assumé la régularisation du revenu sous la forme d'un salaire indirect versé aux victimes d'incapacités dues à la maladie, au chômage, aux accidents, etc. De plus, il a, au Québec, assumé le financement et la gestion de services collectifs destinés à l'entretien et à la formation de la main-d'œuvre, ce qui constitue une autre forme de salaire indirect. Ce salaire indirect, prélevé, à même les "surplus" de la croissance et représentant une bonne partie des dépenses publiques⁴ a lui aussi subi une attaque frontale de la part de l'Etat. La aise de l'Etat-Providence et la crise fiscale sont donc étroitement liées à la crise de l'organisation du travail sous le mode forcfiste.

Mais le resserrement des dépenses dans les services publics remettait en cause un modèle d'organisation du travail différent de celui implanté dans la production de marchandises. Rappelons que la formation et le développement de l'Etat-Providence au Québec se sont réalisées à un rythme extrêmement rapide à l'occasion de la dite Révolution tranquille (Bélanger et Saint-Pierre: 1978; Brunelle: 1978; Levasseur: 1980) sous la pression convergente du mouvement syndical, du mouvement populaire, des "dasses moyennes" et des nouveaux dirigeants

⁴ Pour un estimé de l'importance du salaire indirect, voir pour les États-Unis, Grintis et Bowles: 1983; pour la France, Lipietz: 1903 (e); pour le Québec, Levasseur: 1983).

politiques du Parti libéral représentant une fraction importante de la bourgeoisie. L'alliance se réalise sur l'objectif de briser l'hégémonie politique de la vieille élite cléricale et conservatrice qui contrôle alors la plupart des institutions sociales du Québec.

Cependant, cette réforme politico-institutionnelle correspond à des intérêts bien afférents. Pour la bourgeoisie, disons seulement qu'il s'agit d'assurer l'essor de la consommation de masse et de favoriser l'entretien, la formation et la qualification de la force de travail.

Pour les salariés des services de l'enseignement et de la santé, cette réforme représente des avantages considérables. En effet, sous la domination des notabilités traditionnelles, les rapports de travail sont imprégnés par une logique para-capitaliste caractérisée par une rémunération à mi-chemin entre le bénévolat et le salariat et par une organisation du travail fondée sur le dévouement et la générosité (Levasseur: 1980). La réforme institutionnelle, centrée sur l'accès universel et la qualité des services, entraîne tout à la fois une hausse de l'utilisation des services, un gonflement des effectifs et des équipements et un relèvement de la qualification du personnel.

Il se développe ainsi un modèle d'organisation du travail tout à fait différent du modèle fordiste, plus proche d'une organisation fondée sur le métier et que l'on pourrait appeler le modèle professionnel. Il se caractérise par un accroissement des compétences, une codification des juridictions professionnelles, une hausse

considérable du salaire, et un contrôle relativement faible de l'appareil bureaucratique gouvernemental sur le travail de ces nouveaux salariés qualifiés. Ce modèle professionnel de gestion et de distribution des services se construit à même les gains de productivité réalisés dans la production des marchandises et prélevés sous formes d'impôt ou de cotisations, et sous la pression de ces salariés ayant acquis le droit à la syndicalisation et à la négociation.

Le modèle du professionnalisme, fondé sur la spécialisation, entraîne la prolifération de nouvelles catégories de spécialistes et le réaménagement de la hiérarchie professionnelle. Couplé à une demande de services de plus en plus forte, ce modèle a pour conséquence le développement des équipements les plus coûteux, entre autres les centres hospitaliers et les institutions d'enseignement secondaire. De telle façon que salaires, équipements, multiplication et utilisation des services constituent une part considérable de dépenses publiques (Levasseur: 1980; Renaud: 1981).

Ainsi dès le début des années 70 l'Etat élabore un nouveau mode de gestion des dépenses publiques qui se traduit par l'introduction dans les secteurs de la santé et de l'enseignement des méthodes de planification et de rationalisation utilisées dans les entreprises, et par l'entrée massive de nouveaux gestionnaires qualifiés de technocrates: les critères de rentabilité et de productivité remplacent peu à peu les idéaux de dévouement au service de la nation québécoise (Renaud: 1981 ; Lesemann: 1981).

Cette pression productiviste d'ensemble se traduit par un réaménagement des organisations de santé et d'éducation afin de substituer une rationalité fonctionnelle au modèle professionnel et par une réorganisation du travail des personnels d'exécution pour provoquer des économies de main-d'oeuvre et accélérer la production des services. Associé à l'information de la gestion, le chronomètre pénètre dans les écoles et les hôpitaux conduisant à une intensification du travail et une plus grande mobilité du personnel, ainsi qu'à une parcellisation des tâches et au recours à un personnel, dont la qualification reconnue est moindre (Bélanger et Plamondon: 1983; Doré et La marche: 1890; Beaulne: 1982).

C'est dans ce contexte d'une intervention de plus en plus autoritaire de l'Etat pour imposer une politique salariale et une réorganisation du travail qu'il faut situer les luttes des syndiqués des secteurs public et parapublic tout au long des années 70 et la recherche d'alternatives au sien du mouvement ouvrier (Levasseur; 1980). Ces luttes, réalisées en Front Commun des trois centrales syndicales (CEO, CSN, FTQ), ont marqué profondément l'histoire récente au Québec.

Une première constatation s'impose; si dans le secteur de production des marchandises c'est le modèle fordiste d'organisation du travail qui est en crise, dans celui de la production des services c'est le modèle professionnel qui est menacé par une combinaison de taylorisation et d'informatisation. La mise en évidence de ces deux types de procès de travail permet de dégager des effets différenciés sur les salariés d'une crise où les finances publiques sont partie intégrante du rapport salarial, ce qui laisse entrevoir déjà la possibilité de stratégies syndicales tout autant

différenciées. Elle permet aussi de remettre au premier plan les réorganisations des procès de travail qui sont l'objet principal des stratégies patronales.

Cependant, on ne pourrait rendre compte de l'ensemble de la dynamique sociale si à ces rapports de travail dans lesquels le mouvement ouvrier est directement impliqué, on n'y ajoutait les rapports entre le développement du capitalisme et les conditions d'existence ou le mode de vie des travailleurs-consommateurs. En effet, à mesure que le capitalisme en tant que système des rapports sociaux se développe, il étend son champ d'intervention à de nouvelles sphères d'activité sociale pour les rendre compatibles avec son propre développement. Cette extension implique la dissolution et la destruction d'anciennes formes de production mais aussi des manières de vivre et des formes d'organisation sociale (Granou: 1974). Ce processus n'est évidemment pas linéaire puisque si le capitalisme tend à homogénéiser toujours davantage les normes sociales, culturelles et économiques, il tire aussi profit des écarts et des différences, d'où une dissolution rythmée des formes pré-capitalistes ou domestique de production, de même qu'une dissolution tout autant rythmée des identités collectives, des différences culturelles et linguistiques, des modes de vie et de réseaux de relations sociales. Ces transformations induites directement par les entreprises ou par l'intermédiaire de l'Etat, ou encore sollicitées par diverses couches sociales, sont souvent l'enjeu de luttes auxquelles est associé le mouvement ouvrier mais aussi les mouvements sociaux tels les groupes populaires, les comités de citoyens et des organisations diverses concernées par les transformations. Ces remarques, trop brèves pour l'ampleur et la complexité de ce

processus d'ensemble, permettant cependant de situer les rapports entre l'Etat et les citoyens (ou les mouvements sociaux⁵ qui les expriment).

2.3 L'Etat et les usagers

Il a été indiqué plus haut que le rapport salarial de type fordiste se caractérisait justement par la dissolution des modes pré-capitalistes de production afin que la classe ouvrière trouve ses moyens de subsistance non plus dans l'artisanat ou l'agriculture mais dans des biens produits sur le mode capitaliste: une nouvelle forme de consommation s'imposait en tant qu'adéquate à la production de masse selon un procès de travail de type fordiste. De plus il a été rappelé que sur la base du salaire indirect et sous la pression de diverses couches sociales s'était constituée une gestion étatisée des services publics selon un modèle professionnaliste d'organisation du travail.

Cette étatisation des services publics de santé et d'éducation en particulier correspondait également à une demande des citoyens, que cette demande soit véhiculée par l'intermédiaire des syndicats de salariés ou par des organisations populaires. La perspective générale dans laquelle cette demande s'inscrivait était celle d'une liaison étroite et nécessaire entre le développement économique

⁵ Il s'agit ici de mouvements sociaux au sens large, c'est-à-dire de groupes sociaux ayant des conduites collectives sans avoir nécessairement un type particulier de ces conduites collectives (Touraine: 1Q84).

et le développement social, incluant la démocratisation au sens d'un accès égalitaire à ces services publics.

Toutefois, pour les comités de citoyens et certaines agences de développement social impliquées tout particulièrement dans les quartiers défavorisés, cette demande s'accompagnait d'une revendication supplémentaire qui était celle de la participation des citoyens à la définition des besoins et à la gestion de ces services publics, surtout dans le domaine de la santé et des services sociaux (Lesemann: 1981; Godbout: 1983). Cependant, et pour reprendre les termes déjà utilisés, là aussi s'est imposé un compromis institutionnalisé: la pression politique des citoyens s'est en effet soldée par une demande relativement satisfaite de services publics, mais l'Etat a renforcé peu à peu sa gestion autoritaire sur l'ensemble de ces services publics (Maheu: 1983; Gow: 1983). En somme, les luttes sociales à l'origine du développement de ces services ont trouvé leur point d'équilibre là où tous les intérêts se rencontraient, c'est-à-dire sur le versement d'un salaire indirect à tous les citoyens sous forme de services étatisés sans que les citoyens puissent y exercer un contrôle démocratique significatif.

Si cette opération autoritaire n'a pas été "innocente" pour les salariés de ces services, elle ne l'a pas été moins, et pour les mêmes raisons, pour les usagers ou les salariés-consommateurs. Car les services publics n'ont pas qu'une fonction de régulation économique, ils ont aussi une fonction politique de contrôle social.

En effet la production étatisée des services collectifs impose un. modèle médical, un. modèle de formation qui sont autant d'arbitraires culturels sélectionnés pour leurs compatibilité avec les rapports sociaux dominants et qui instaurent une rapport individualisé avec les citoyens, et ce d'autant plus que les pressions à la productivité et au rendement parcellisent les tâches et donc les problèmes de la santé et de la formation. Le traitement individualisé d'une demande par ailleurs sociale se pose alors comme étranger à la vie de travail et à la vie sociale, isole les individus de leurs groupes d'appartenance, de sorte que de plus en plus d'aspects de l'existence d'un individu ne sont plus régis par ses rapports avec les autres membres du groupe mais se transforment à nouveau en une demande individualisée et isolée auprès des institutions spécialisées.

Ainsi sont dissous les milieux sociaux où des pratiques relatives à la santé ou à la formation pouvaient se réaliser, et s'impose une relation de dépendance. A mesure que la société se médicalise et se scolarise, de nouvelles habitudes de consommation se développent, le contrôle social s'opère en ce que toute décision relative à ces activités échappe au contrôle des individus ou des groupes sociaux.

Ce processus général, traversé de conflits multiples et dont les effets varient selon les couches sociales, met en relief les phénomènes de dépendance et d'hétéronomie, en ce sens que les populations usagères vivent une véritable dépossession culturelle et politique de leurs conditions de vie⁶. Et ce processus

⁶Nous avons proposé ailleurs d'appeler dépossession élargie ce double processus de déqualification et

Semble caractéristique de l'appropriation étatique des formes diverses de l'activité sociale (Maheu: 1983).

Ainsi dans les relations entre l'Etat et les citoyens, le compromis évoqué plus haut prend donc la forme d'une demande de services, mais sur lesquels l'Etat exerce sa domination quant à la gestion et l'orientation. Ce compromis aussi est remis en question depuis le milieu des années 70. De nombreux mouvements sociaux contestent le monde scolaire et le monde médical, et les pratiques alternatives constituent un signe important de cette remise en question.

Si nos analyses sont correctes, sur un fond général de ralentissement de l'accumulation du capital due à l'épuisement des sources de gains de productivité, c'est l'ensemble des compromis institutionnalisés représentant un certain état des rapports de force et un mode d'organisation sociale qui est remis en cause à l'occasion de la crise: organisation fordiste du travail dans les usines, taylorisation du travail dans les services publics, appropriation étatique de la vie sociale.

Dans ce sens, il est possible de risquer un énoncé général. Si toute crise est une crise des rapports de classes, elle affecte cependant différemment les formes sous lesquelles existent ces rapports. La crise actuelle n'a pas pour enjeu le pouvoir d'Etat de la société capitaliste car l'hégémonie de la classe dominante n'est pas remise en cause. Elle serait plutôt une crise économique et une crise

de domination qui caractérise les conditions de travail et les conditions de vie des classes dominées (Bélanger et Plamondon: 1983).

de la démocratie au sens où les problèmes de l'accumulation capitaliste s'accompagnent d'une remise en question des mécanismes de régulation des rapports de domination, c'est-à-dire d'une remise en question des formes autoritaires d'organisation sociale; dans l'entreprise comme chez les salariés des services publics, mais aussi dans les relations entre les usagers et le mode étatique de production des services, le mécontentement a pour objet l'autoritarisme, la dépendance, l'absence d'autonomie et de contrôle. Aux luttes contre l'exploitation et pour une plus juste distribution se sont ajoutées les revendications de réappropriation et de repossession qui indiquent une exigence d'organisation démocratique. Les compromis fondés sur le tout à l'État et au patronat en échange d'un niveau de vie et de services publics se trouvent largement contestés. C'est dans cette perspective que nous allons examiner les alternatives des organisations ouvrière et populaire.

3. Les stratégies des organisations ouvrière et populaire

Ces divers compromis institutionnalisés expriment un moment des rapports de forces entre classes sociales tels qu'ils se matérialisent dans des formes sociales. Leur remise en question provoque évidemment des mobilisations de la part des classes dominées.

Au Québec, étant donné la faiblesse de la structure industrielle et l'importance des fonctions de reproduction de l'État, l'effet de la forte croissance des dépenses sociales, puis de la crise se font particulièrement sentir dans les services

publics, car l'Etat québécois tente à la fois d'introduire de nouveaux modes de gestion des services collectifs et d'imposer une politique salariale pour l'ensemble de ses salariés. La signification politique d'un tel revirement ne tarde pas à se généraliser: le coup d'arrêt au développement de l'Etat-Providence donne lieu à une radicalisation politique et idéologique; le mouvement ouvrier et populaire y voit le signe d'une soumission de l'Etat national québécois au capital anglophone.

De sorte que les larges mobilisations des années '70 regroupent tout un ensemble de forces sociales:

-Les salariés-es des secteurs public et parapublic : le modèle professionnaliste d'organisation du travail qui avait permis une revalorisation professionnelle et sociale est remis en cause par une nouvelle forme d'organisation qui les transforme tendamment en agent d'exécution de tâches parcellisées;

-Les salariés-es du secteur industriel remettent aussi en question le compromis institutionnalisé; le mécontentement se manifeste par un nombre élevé de grèves, et certains syndicats revendiquent un contrôle accru sur les conditions de travail de sorte qu'on a pu parler de politisation des relations de travail à l'intérieur même des entreprises (Roback ; 1973);

-Et le mouvement populaire centré sur la détérioration du cadre de vie, pratique encore un "syndicalisme de la consommation collective" qui revendique des équipements et des services collectifs, et donc le maintien des dépenses publiques.

Cette alliance de salariés qualifiés et de salariés moins qualifiés, de syndicalisme et de mouvements sociaux, a pu résister efficacement aux

transformations mises de l'avant par l'Etat, de même qu'aux demandes patronales de baisse du salaire réel. Cependant, les lois spéciales et les solutions autoritaires aux conflits, l'augmentation du chômage et la croissance d'un second marché du travail où prédominent le travail à temps partiel et les contrats de courte durée (Dostaler: 1982), bref le discours et les politiques monétaristes de gestion de crise vont contribuer à dissoudre cette alliance. L'élection du Parti Québécois en 1976, sur un programme nationaliste et social-démocrate, suscite l'espoir d'un revirement; mais avec l'approfondissement de la crise, la politique contractuelle ne change pas, sinon dans le sens d'un autoritarisme accru et les compressions budgétaires affectent à la fois les salaires et les services collectifs (Beaulne: 1962).

La rupture de l'unité des forces sociales d'opposition est très marquée. D'un côté le mouvement social et le mouvement ouvrier se dissocient, de l'autre à l'intérieur même du syndicalisme se développent deux stratégies principales. Devant l'ampleur de la crise et ses effets différentiels selon les groupes sociaux, il n'est pas étonnant que la recherche de nouveaux compromis de classes donne lieu à plusieurs propositions différentes.

3.1 Les stratégies du syndicalisme: le repli et la concertation

Deux grandes tendances apparaissent à l'intérieur même des centrales syndicales. La stratégie du repli sur les acquis consiste à mobiliser sur la défense des conditions de travail et de salaire, et même sur leur amélioration, mais sur la base des principes établis dans les négociations précédentes.

Dans les services publics, cette stratégie s'appuie sur l'effet d'entraînement de leurs conditions de travail et de salaire à l'ensemble des salariés et en particulier pour les plus défavorisés; elle mise aussi sur la liaison entre conditions de travail et qualité des services à la population afin d'obtenir l'appui de l'opinion publique.

Cette stratégie, qui refuse l'élaboration de politiques syndicales sur le plan économique et social, s'accompagne souvent d'une analyse de la crise où celle-ci est présentée comme "leur" crise, celle du capitalisme dont la responsabilité incombe à la bourgeoisie et à sa gestion de l'Etat. Elle suppose que les conditions antérieures de croissance peuvent se rétablir et avec elles l'ancien compromis. En ce sens, il n'y a pas d'infléchissement significatif des orientations syndicales alors que le capital et l'Etat s'apprêtent à imposer des transformations importantes.

La seconde stratégie est celle de la concertation nationale où priment la reconnaissance des contraintes que la crise impose, de même que la reconnaissance de la conjoncture politique et des capacités de mobilisations. Elle s'accorde une responsabilité plus étendue que la défense des seuls salariés syndiqués, elle vise à tenir compte des chômeurs, des jeunes, des personnes âgées; elle est soudeuse de la "crédibilité" politique des syndicats auprès de l'Etat, des partenaires sociaux et de l'opinion publique. Elle tend à s'inscrire dans les mécanismes de décision politique en proposant une concertation nationale où serait négocié un programme de relance économique axé sur la création d'emploi et la protection des plus défavorisés en échange d'une souplesse quant aux revendications salariales et aux formules de protection de l'emploi. Cette stratégie

s'appuie souvent sur une analyse où le redéploiement industriel pourrait permettre une relance de l'économie et une possible sortie de crise.

L'émergence et les limites de ces deux stratégies ont reçu des explications diverses. Une première met exclusivement l'accent sur le corporatisme des salariés du secteur public qui après avoir obtenu de bonnes conditions de salaires et de travail à l'occasion de la construction d'un Etat national et providentiel, se replie maintenant sur leur statut privilégié, se couvrant cependant d'un discours égalitaire et d'une idéologie de gauche; ce corporatisme expliquerait que la stratégie du Front Commun ait été du premier type, c'est-à-dire défensive (Demers: 1982). Une autre analyse, plus exclusivement politique, explique que l'arrivée au pouvoir du P.O. exigeait un renouvellement de la stratégie; cependant ce renouvellement ne s'est pas opéré; un regroupement de tendances de gauche maintient une ligne politique de luttes classe contre classe, élaborée au tout début des années 70 alors que le Parti libéral était au pouvoir; les militants péquistes eux, à l'intérieur du mouvement syndical favorisent une stratégie de concertation et de collaboration; selon cette analyse la gauche s'engage sur la vie de dures défaites alors que les partisans de la concertation n'ont pas les moyens de leur politique étant donné que le P.O. n'a jamais réellement appuyé les syndicats et que le patronat refuse absolument toute concertation (Piotte: 1984)⁷.

⁷ On pourrait ajouter que la concertation nationale qui vise à réconcilier les syndiqués du secteur public et ceux du secteur privé était d'autant plus problématique que les hauteurs de l'économie québécoise sont prophète étrangère et que l'État était déjà convaincu du pouvoir imposer sa politique d'austérité.

Dire qu'à la première stratégie il manque la mobilisation politique et à la seconde des partenaires, n'est cependant pas suffisant pour expliquer l'émergence de ces stratégies. Au risque de ne pas faire des nuances qui s'imposeraient par ailleurs, il faut remarquer que la stratégie défensive est davantage soutenue par les syndicats du secteur public et celle de la concertation par ceux du secteur privé. Cette observation correspond à ce qui a été décrit plus haut comme les deux formes de compromis remis en cause par les transformations en cours. La remise en cause d'un modèle professionnel d'organisation du travail suscite une action d'autant plus vive que le "métier" et sa fonction sociale sont directement menacés par les politiques gouvernementales; alors que dans le secteur privé, les salariés déjà soumis au chronomètre et à la chaîne, expriment leur refus du compromis en politisant les relations de travail, mais sont aussi sensibles à la réalité du chômage, de la réduction du pouvoir d'achat, des fermetures d'usines.

Les premiers s'en tiennent à la négociation car leurs intérêts ne leur semblent pas pris en charge par la stratégie de concertation; à l'inverse, la stratégie de la concertation en élevant la négociation au niveau de la prise de décision politique risquait d'affaiblir la force revendicative des syndicats.

Enfin, ces deux stratégies sont présentées comme autant de pièges, comme deux voies évitamment en regard des restructurations imposées par le capital et en regard aussi des exigences fondamentales du syndicalisme (Dagenais: 1962). La

défense des acquis implique en effet que la crise actuelle est temporaire, que la situation antérieure peut se rétablir; selon cette analyse, le repli sur soi conduit au morcellement de l'action syndicale et laisse libre cours au capital de réaliser ses propres stratégies. Quant à la concertation, elle entraîne le syndicalisme sur la voie de la disparition de l'autonomie collective des travailleurs en se fusionnant dans la gestion commune des sacrifices au nom de l'intérêt national. Il faut plutôt en développant la solidarité et le pouvoir autonome, ouvrir des perspectives plus offensives sur le type de société auquel les travailleurs aspirent.

Cette proposition, en ne mettant l'accent que sur le projet de société, néglige cependant que le syndicalisme doit négocier presque quotidiennement et que sa fonction principale est toujours la défense des intérêts de ses membres. Mais elle souligne qu'une stratégie offensive doit non seulement prendre acte que la réalité de la crise interdit de songer à un retour aux années de croissance et aux formes institutionnelles qui prévalaient, mais aussi identifier les principaux enjeux afin d'infléchir le remodelage de la société. Alors, une telle stratégie offensive peut s'articuler à certains éléments des deux autres stratégies. Car la défense des acquis et la concertation doivent permettre d'éviter les pires effets d'une régression sociale et économique si elles s'inscrivent dans un ensemble de revendications où le syndicalisme propose ses propres orientations de changement social. A défaut d'une perspective globale qui se traduit dans des objectifs précis, la concertation est soumise aux stratégies patronales et ce sont les contraintes économiques qui déterminent les acquis à concéder.

Une stratégie syndicale offensive, si elle entend créer une dynamique sociale nouvelle, doit s'inspirer des aspirations manifestées depuis le début de la crise, à propos des conditions de travail; elle doit aussi s'articuler à ce que révèlent les mouvements sociaux sur les conditions de vie dans les hors travail.

3.2 Les stratégies des mouvements sociaux

Les positions des mouvements sociaux apparaissent extrêmement diversifiées tant qu'au contenu de leurs revendications que par leurs lieux d'intervention (logement, droits sociaux, santé, etc.).

Cependant, étant donné l'importance déjà reconnue de ces mouvements dans les luttes sociales au Québec, il est nécessaire de risquer de dégager des tendances en particulier en regard du compromis entre l'Etat et les usagers décrit plus haut.

Si encore au début des années 70 dans l'ensemble, les groupes populaires constituaient des croupes de pression politique, ou unsyndicalisme du cadre de vie, qui revendiquaient de l'Etat des équipements et des services collectifs, une caractéristique nouvelle s'ajoute à cette forme d'action: le mouvement social développe des organisations sous la forme de services à des membres et sur le mode de la gestion démocratique: centres de santé, coopératives d'habitation, radios commentaires, etc. Ces services se greffent à des groupes déjà existants (René et Panet-Raymond: 1984) ou relèvent de nouvelles associations de citoyens.

Plusieurs explications ont été avancées pour expliquer la réorientation du mouvement social et la prolifération de ces organisations de services. Certaines sont plus immédiatement conjoncturelles et renvoient ou bien au repli à la suite d'échecs sur le plan politique ou bien à la volonté récupératrice de l'Etat qui financerait des projets pour désamorcer et contrôler les initiatives populaires (Hamel: 1963). D'autres soutiennent la thèse bien connue selon laquelle l'Etat se désengage tout en assurant son hégémonie par l'intermédiaire de professionnels qui encadrent un nouveau mode décentralisé de gestion du social (Godbout: 1963) qualifiée de néo-étatisme (Garnier: 1979). Ces professionnels gestionnaires trouvent dans ces groupes locaux de services les assises de leur propre pouvoir.

Il faut admettre en effet que la crise des finances publiques se traduit par une décentralisation de certains services; et qu'en même temps de nouveaux mécanismes sociaux d'intégration sociale sont mis en place. Dans ce sens, il est possible de soutenir que les politiques économiques générales qui favorisent, par le chômage, le développement d'une main-d'œuvre à temps partiel et à contrats de courte durée, trouvaient leur complément dans les divers programmes gouvernementaux de création d'emplois temporaires et d'initiatives communautaires; et que ces programmes, à leur tour, favorisaient l'émergence des groupes de services qui, sous l'égide des professionnels, prennent la relève des services publics (Lévesque: 1964). Dualisme de l'emploi, fragmentation de la classe ouvrière, décentralisation, entreprises communautaires financées par le gouvernement et dirigées par la petite-bourgeoisie, tous ces éléments se conjugueraient pour constituer une logique de restructuration

économique et sociale qui accentuerait le caractère dualiste de la société: d'un côté l'Etat, la technocratie, les grandes entreprises et les salariés dont l'emploi est stable, bien rémunéré et protégé par des conventions collectives; de l'autre, des institutions locales faisant appel à la participation et à l'initiative des citoyens, des espaces autonomes gérés démocratiquement et sans but lucratif, des salariés dont l'emploi est précaire, instable, non protégé et faiblement rémunéré (Gorz: 1980). Dans cette perspective, les groupes de services n'exprimeraient que la prise en charge d'activités non centrales et marginales, sur le mode de sous-traitance politique et économique des problèmes sociaux et de vie sociale. Leur espace démocratique serait étroitement articulé à une technocratie toute puissante.

Cependant, et dans les termes évoqués plus haut, l'émergence et la prolifération de groupes de services manifestent plutôt une remise en question du compromis entre Etat et citoyens-usagers où la participation et le contrôle ont été érodés au profit d'une gestion étatique des services collectifs qui non seulement s'est constituée sur la forme autoritaire mais qui aussi a imposé un mode arbitraire de traitement de la demande sociale, une norme de consommation standardisée, impersonnelle et bureaucratique, étendue à un nombre croissant de pratiques sociales. L'Etat, on l'a vu, a graduellement étatisé le social en se constituant comme Providence. Dans cette perspective, la demande d'Etat, caractéristique des années '60, se reformule dans les groupes de services pour traduire un mouvement de réappropriation du social, de repossession du contrôle sur les conditions de vie (Bélanger et Plamondon: 1985, Mahieu: 1983). Loin de signifier l'émergence d'une société parallèle, les mouvements sociaux représentent toujours une demande de

services différente et une meilleure correspondance aux besoins de groupes sociaux. Dans cette perspective la signification profonde des initiatives populaires malgré leurs différences et leurs ambiguïtés, n'indiquerait pas moins une réelle exigence démocratique, une recherche de contrôle accru sur ses propres conditions de vie.

Conclusion

A chaque période historique, les alternatives pour le mouvement ouvrier et populaire ne sont pas toutes ouvertes également, non plus que les revendications soient exemptes de contradictions et d'ambiguïtés. Cependant, à l'encontre des analyses démontrant comment les luttes sociales sont réinsérées dans de nouveaux mécanismes de régulation politique et d'accumulation du capital, nous avons recherché dans les pratiques sociales les signes de nouveaux enjeux qui se dessinent à l'occasion de la crise actuelle.

Il est apparu que la crise économique s'accompagnait d'une crise des compromis institutionnalisés entre les classes sociales qui avaient caractérisé la période de croissance. Dans le secteur de la production des marchandises, plusieurs indices permettent d'identifier une révolte des salariés contre la domination patronale complète sur l'organisation du travail; dans la production des services, les larges mobilisations des années 70 manifestent une résistance des salariés contre la volonté patronale de transformer un modèle professionnel d'organisation du travail en un modèle taylorisé et productiviste; les mouvements sociaux de leur côté, contestent l'appropriation étatique des conditions de vie. L'enjeu

principal que révélerait la crise actuelle serait donc la forme d'organisation des unités de travail et de la société, c'est-à-dire la démocratie, entendue non pas au sens de démocratie représentative mais de réappropriation d'un espace social), de contrôle accru sur ses conditions de vie et de travail, de la part des salariés et des usagers.

Y aurait-il alors une possible convergence qui permettrait une recombinaison des forces sociales susceptibles de travailler à la reconstitution d'un nouveau modèle d'organisation sociale? Les stratégies du mouvement ouvrier oscillant entre la défense des acquis et la concertation nationale consistent surtout à freiner les tendances à l'aggravation de la crise, sans qu'apparaisse une stratégie offensive capable de mobiliser les nouvelles aspirations des travailleurs. De plus, le mouvement ouvrier, même s'il considère les mouvements sociaux comme des forces d'opposition à certaines formes de domination du capitalisme, craint de diluer l'autonomie de l'action syndicale s'il s'engage dans des stratégies communes. Cette crainte ne peut qu'alimenter dans les mouvements sociaux eux-mêmes le discours, déjà répandu et entretenu, sur le caractère corporatiste des revendications syndicales.

Pourtant, et malgré ces divisions, plusieurs signes indiquent une recherche de convergence vers des objectifs d'organisation démocratique. Les initiatives du Sommet Populaire semblent aller dans ce sens (Lacroix: 1982).

Dans le mouvement syndical lui-même, plus particulièrement à propos des services de santé, la nécessité est reconnue de dépasser des revendications

exclusivement centrée sur les conditions de travail et d'élaborer plutôt une proposition de politique de la santé qui prenne aussi en charge les revendications des usagers contre la dépendance produite par le service étatique. A cet égard les réflexions s'orientent vers une définition de la démocratisation qui inclut à la fois l'organisation du travail et les relations avec les usagers (FAS-CSN: 1964).

Et cette convergence s'expérimente déjà dans certaines pratiques alternatives où des travailleurs, le plus souvent ceux qui sont soumis à la taylorisation (Lavoie: 1963), se désengagent du réseau étatique pour s'allier à des usagers dans la création de nouveaux groupes de services (Bélanger et Ramondon: 1985) dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'habitation (Mahieu: 1963). Certaines expériences coopératives n'expriment-elles pas les mêmes aspirations? Et même certaines formes de travail dit au noir ou informel, celle qui ne sont pas une forme illégale et clandestine de salariat?

Que ces exigences de démocratie et de créativité soient aujourd'hui canalisées par l'Etat et le capital vers des activités de sous-traitance économique et politique, vers le localisme étroit à l'aide de subventions temporaires et catégorielles (les jeunes, l'écologie ...) c'est peut-être le signe de l'émergence d'un nouveau compromis entre les forces sociales.

Peuvent-elles être canalisées autrement si les syndicats et les groupes populaires assument ces exigences? Peuvent-elles être canalisées vers un contre-pouvoir démocratique dans le travail comme

dans le mode de vie? Et ces exigences ne rencontrent-elles pas celle qui se développent à propos du temps de travail?

Si le mouvement ouvrier et populaire n'assument pas la revendication démocratique, le capital et l'Etat le feront; l'autonomie du collectif de travail et du collectif de vie s'accompagnera alors d'un contrôle central accru sur le mode du néo-fordisme et du néo-étatisme.

Les observations précédentes sont bien incomplètes. En effet, il ne suffit pas de relier des luttes sociales, encore dispersées il est vrai, à un rapport unique de domination pour en conclure à une convergence; il ne suffit pas non plus d'indiquer que ces luttes apparaissent révéler une contradiction active et efficace mais jusque-là non identifiée, comme si une revendication démocratique, toujours présente, aurait été inhibée pendant une certaine période dans le cadre d'un compromis de classes, et ne faisait que réapparaître à l'occasion de la crise.

Il aurait fallu expliquer davantage des conditions d'émergence de ces nouvelles luttes et des groupes sociaux qui en sont les porteurs, de même que le traitement politique que les diverses forces sociales font de l'enjeu.

Nous nous sommes attardés ici délibérément aux signes qui manifestent un nouvel enjeu qui interpelle la forme d'organisation des entreprises et de la société.

BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA, M.(1976)
Régulation et crise du capitalisme. Calmann-Lévy.
- BEAUD, M. (1981)
Histoire du capitalisme 1500-1980. Paris, Seuil.
- BEAULNÉ, P. (1982)
 "Les restrictions dans les dépenses de santé et d'éducation au Québec", in G. Dostaler, éd.,
La crise économique et sa gestion. Montréal, Boréal-Express.
- BÉLANGER, P.R. et PLAMONDON, M. (1985)
Répertoire des groupes d'intervention en santé. Montréal, Polycopié.
- BÉLANGER, P.R. et SAINT-PIERRE, C. (1978)
 "Dépendance économique, subordination politique et oppression nationale: le Québec 1960-1977", Sociologie et Sociétés, vol. 10, no. 2.
- BELLEMARE, D. et POULIN, SIMON L (1983)
Le plein emploi: pourquoi?. Montréal, PUQ.
- BOYER, R.(1979)
 "La crise actuelle: une mise en perspective historique", CEPREMAP. NO. 27-28, août-sept. 1977.
- BOYER, R.(1983)
 "L'introduction du taylorisme en France a la lumière de recherches récentes", Paris, Travail et Emploi, no. 18.
- BRAVERMAN, H. (1976)
Travail et capital monopoliste. Paris, Maspéro.
- BRETON, G. (1983)
 "Pouvoir politique et économie mondiale: une esquisse théorique", Sociologie et Sociétés, vol. XV, no. 1
- BRUNELLE, D. (1978)
 "De la révolution tranquille à la chute de Bourassa", Politique Aujourd'hui. nos. 7-8.

- COPIAT, B. (1976)
Science, technique et capital. Paris, Seuil.
- COPIAT, B. (1979)
L'atelier et le chronomètre. Paris, Bourgeois.
- COPIAT, B. (1982)
"Relations industrielles, rapport salarial et régulation: l'inflexion néo-libérale", in G. Dostaler, éd. La crise économique et sa gestion. Montréal, Boréal-Express.
- DAGENAIS, V. (1982)
"Crise et stratégie syndicale", in G. Dostaler, éd. La crise économique et sa gestion. Montréal, Boréal-Express.
- DEBOUSY, M. (1983)
Taylorisme nouvelle manière: la réorganisation du travail dans les usines automobiles de la GM dans les années 1970", Colloque international sur le taylorisme. Paris.
- DEMERS, F. (1982)
Chroniques impertinentes du 3e Front commun syndical. Montréal, Nouvelle Optique.
- DORÉ, M. et LAMARCHE, F. (1980)
"L'organisation du travail et es travailleurs", La crise et les travailleurs. Montréal, Co-édition UQAM-CEQ.
- DOSTALER, G. (1982)
"La crise et sa gestion au Québec" in G. Dostaler, éd., La crise économique et sa gestion. Montréal, Boréal-Express.
- DURAND, C. (1978)
Le travail enchaîné. Paris, Seuil.
- FAS-CSN (1984)
Choisir la santé. Document de travail, Montréal, CSN.
- FREYSSINET, J. (1983)
"La déstabilisation des formes d'emploi: stratégies patronales et stratégies syndicales", Critiques de l'Economie Politique, nos. 23-24.

- GARNIER, J.-P. (1979)
 "Faux prophètes et bons apôtres. A propos des nouveaux mouvements sociaux", Critique communiste. 1979, no. 26.
- GINTIS, H. et BOWLES, S. (1983)
 "State, class, and économie crisis in libéral démocratie capitalism", in G. Bernier et G. Boismenu, Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques. Cahiers de l'ACFAS no. 16, Montréal, PUQ. GODBOUT, J. (1983)
- GORZ, A. (1973)
Critique de la division du travail. Paris, Seuil
- GOW, J. I. (1983)
 "La nouvelle nationalité de l'État", in G. Bernier et G. Boismenu, Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques. Montréal, Cahiers de l'ACFAS, no. 16
- GRANOU, A. (1974)
Capitalisme et mode de vie. Paris, Cert.
- GRANOU, A., BARON, Y. et BILLAUDOT, B. (1979) Croissance et crise. Paris, Maspéro.
- GRISONI, D. et PORTELLI, H. (1976)
Luttes ouvrières en Italie de 1960 à 1976. Paris, Aubier-Montaigne.
- HAMEL, P. et LÉONARD, J.-F. (1981)
Les organisations populaires. l'Etat et la démocratie. Montréal. Nouvelle Optique.
- LACROIX, J.-G. (1982)
 "L'unité au sein du mouvement populaire", Les Cahiers du socialisme, nos. 10-11.
- LAURET, F. et RICHTER, D. (1983)
 "Six-huit mois de conflits a la chaîne", Travail, nos. 2-3.
- LAVOIE, F. (1983)
 "L'influence des agents sociaux sur l'intervention de réseaux et les groupes d'entraide", Actes du Colloque sur la recherche sociale. C.Q.R.S., Québec.
- LESEMANN, F. (1981)
Du pain et des services. Montréal, Saint-Martin.

- LEVASSEUR, C. (1980)
 De l'Etat-Providence à l'Etat-disdplinaire" in G. Bergeron et R. Pelletier, L'Etat du Québec en devenir, Montréal, Boréal-Express.
- LÈVESQUE, B. (1984)
 "Origine et transformation du mouvement populaire (urbain et rural) au Québec : de la formule syndicale à la formule coopérative?", Communication au Colloque sur le mouvement coopératif international. Israël.
- Lipietz, A. (1983 a)
 "Les transformations dans la division internationale du travail", Intervention au Colloque Le Canada et la Nouvelle-Division internationale du travail. Ottawa.
- Lipietz, A. (1983b)
 "Crise de l'Etat-Providence : idéologie, réalités et enjeux dans la France des années 80", G. Bernier et G. Boismenu, Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques, cahiers de l'ACFAS, no 16.
- MAHEU, L (1983a)
 "Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu soa'al", in Sociologie et Sociétés, vol. XV, no. 1.
- MAHEU, L (1983b)
 "Crise sociale, mouvements sociaux et pratiques du changement social, in G. Bernier et G. Boismenu, Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques. Cahiers de l'ACFAS, no. 16. 968)
- MARCUSE, H. (1968)
L'homme unidimensionnel. Paris, Minuit.
- PIGNON, D. et OUERZOLA, J. (1973)
 "Dictature et démocratie dans la production", in André Gorz, Critique de la division du travail. Paris, Seuil.
- PIORE, M. (1982)
 "La crise du mouvement ouvrier aux Etats-Unis et la crise de la régulation économique" in G. Dostaler, éd. La crise économique et sa gestion. Montréal, Boréal-Express.
- PIOTTE, J. (1984)
 "Pour une renaissance syndicale", Les Cahiers du Socialisme, no. 14.

- RENAUD, M. (1981)
"Les réformes québécoises de la santé ou les aventures d'un Etat narcissique" in L. Bozzini,
éd. Médedne et société. Montréal, Saint-Martin.
- RENE, J. et PANET-RAYMOND, J. (1984)
Faut-il brûler les pancartes?. Montréal, ACEF.
- RIBEILL, G. (1983)
"Les organisations du mouvement ouvrier en France face à la nationalisation", Paris,
Colloque international sur le taylorisme.
- ROBACK, L. (1973)
"Les formes historiques de politisation du syndicalisme" in Gérard Dion, La politisation des
relations de travail. Québec, PUL.
- SABATTINI, C. (1977)
"Le contrôle syndical sur l'organisation du travail dans l'entreprise", in Le syndicat et
l'organisation du travail. Paris, Galilée.
- SHEW (1973)
Work in America. Washington, MIT.
- TOURAINÉ, A., WIEVIORKA, M. et DUBET, F. (1984) Le mouvement
ouvrier. Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, A. (1969)
La société post-industrielle. Paris, Gonthier.